

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Interzone 101 Chrome Free Yellow Part A

## Section 1. Identification

Interzone 101 Chrome Free Yellow Part A

: Identificateur SGH du

produit

EAA003 : Code du produit

Utilisations identifiées		
Application professionnelle de revêtements et d'encres		
Utilisations non recommandées Raison		
Tous Autre Utilisations		

International Paint Ltd.

Stoneygate Lane

Felling Gateshead Tyne and Wear NE10 0JY UK

Tel: +44 (0)191 469 6111 Fax: +44 (0)191 438 3711

+44 (0)191 469 6111 (24H)

sdsfellinguk@akzonobel.com

: Données relatives au fournisseur

: Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)

: Adresse email de la personne responsable pour cette FDS

## Section 2. Identification des dangers

CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1 TOXICITÉ AIGUE POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

TOXICITÉ À LONG TERME POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2

: Classification de la substance ou du mélange

## Éléments d'étiquetage SGH







: Pictogrammes de danger

Danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

: 14/06/2016

Conseils de prudence

Date d'édition/Date de révision

: Mention d'avertissement

: Mentions de danger



## Section 2. Identification des dangers

Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

: Prévention

Recueillir le produit répandu. Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

: Intervention

Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

: Stockage

Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, : Élimination régionales, nationales, et internationales.

Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de

: Éléments d'étiquetage

ventilation est inadéquat.

supplémentaires

Aucun connu. : Autres dangers qui ne

donnent pas lieu à une

classification

# Section 3. Composition/informations sur les composants

Mélange : Substance/préparation

Classification	Numéro CAS	% en poids	Nom des composants
Skin Irrit. 2, H315	28064-14-4	≥13 - <25	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether
Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411			
Skin Irrit. 2, H315	25068-38-6	≥13 - <25	produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine
Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411			
STOT RE 1, H372	14808-60-7	≥10 - <25	quartz (SiO2)
Skin Irrit. 2, H315	68609-97-2	≥2 - <3	oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14) méthyl]
Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400			
Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 5, H313	108-65-6	≥1 - <3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Date d'édition/Date de révision Version : 2 : 14/06/2016



## Section 4. Premiers secours

### Description des premiers soins nécessaires

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

: Contact avec les yeux

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin après toute exposition ou en cas de malaise. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

: Inhalation

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

: Contact avec la peau

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin après toute exposition ou en cas de malaise. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

: Ingestion

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

### Effets aigus potentiels sur la santé

Provoque une sévère irritation des yeux.

Aucun effet important ou danger critique connu. : Inhalation

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. : Contact avec la peau

Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. : Ingestion

#### Signes/symptômes de surexposition

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : Contact avec les yeux

douleur ou irritation

larmoiement

rougeur

Aucune donnée spécifique. : Inhalation

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : Contact avec la peau

irritation rougeur

Auguna dannáa aná

Date d'édition/Date de révision

Aucune donnée spécifique. : Ingestion

# Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

: Note au médecin traitant

: Contact avec les yeux

raitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou innaiee: Pas de traitement particulier.

: 14/06/2016

: Traitements spécifiques

·

Version: 2 3/13



## Section 4. Premiers secours

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

: Protection des sauveteurs

#### Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Aucun connu.

: Moyens d'extinction appropriés

: Moyens d'extinction inappropriés

Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

: Dangers spécifiques du produit

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés oxyde/oxydes de métal : Risque lié aux produits de décomposition thermique

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

- : Mesures spéciales de protection pour les pompiers
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

# Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

: Pour les non-secouristes

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

: Pour les secouristes

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

: Précautions pour la protection de l'environnement

## Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Date d'édition/Date de révision Version : 2 : 14/06/2016



## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer à sec. Aspirer les poussières avec un équipement doté d'un filtre HEPA et les placer dans un récipient à déchet fermé et convenablement étiqueté. Placer la matière déversée dans un récipient à déchet dédié convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

: Petit déversement accidentel

Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer à sec. Aspirer les poussières avec un équipement doté d'un filtre HEPA et les placer dans un récipient à déchet fermé et convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

: Grand déversement accidentel

## Section 7. Manipulation et stockage

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

: Mesures de protection

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

: Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

: Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Section 8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

## Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition	Nom des composants
ACGIH TLV (États-Unis, 3/2015). TWA: 0.025 mg/m³ 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire	quartz (SiO2)

Date d'édition/Date de révision Version: 2



# Section 8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

: Contrôles techniques appropriés

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

#### Mesures de protection individuelles

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

: Mesures d'hygiène

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

: Protection des yeux/du visage

#### Protection de la peau

Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Recommandé: Viton® ou Gants en nitrile. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquement répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur. AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants, sans en exclure d'autres : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre lês coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux materiaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants. Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

: Protection des mains

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

: Protection corporelle

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

: Autre protection cutanée



# Section 8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

: Protection respiratoire

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Aspect** 

Inodore.

Non disponible.

Solide. : État physique

Jaune. : Couleur

Non disponible. : Seuil olfactif

Non applicable. : pH

Non disponible. : Point de fusion
Non disponible. : Point d'ébullition

Vase clos: 101°C (213.8°F)

: Point d'éclair

Non disponible. : Taux d'évaporation

Non disponible.

: Inflammabilité (solide, gaz)

Non disponible. : Limites inférieure et

supérieure d'explosion (d'inflammation)

Non disponible. : Pression de vapeur

Non disponible. : Densité de vapeur

1.63 : Densité relative

Non disponible. : Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Solubilité

: Odeur

Non disponible. : Température d'autoinflammabilité

inflammabilité

Non disponible. : Température de décomposition

...

Cinématique (température ambiante): Non applicable. : Viscosité

## Section 10. Stabilité et réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce : **Réactivité** produit ou ses composants.

Le produit est stable. : Stabilité chimique

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction : **Possibilité de réactions** dangereuse ne se produit.

Aucune donnée spécifique. : Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique. : Matières incompatibles

·

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Produits de décomposition dangereux

Date d'édition/Date de révision : 14/06/2016

**Version** : 2 7/13



# Section 11. Informations toxicologiques

## Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Exposition	Dosage	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
-	17100 mg/kg	Rat	DL50 Orale	oxiranne, dérivés mono[ (alcoolates en C12-14) méthyl]
-	5000 mg/kg	Lapin	DL50 Cutané	acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle
-	8532 mg/kg	Rat	DL50 Orale	

## Irritation/Corrosion

Observation	Exposition	Potentiel	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
-	100 milligrams	-	Lapin	Yeux - Faiblement irritant	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine
-	24 heures 20 milligrams	-	Lapin	Yeux - Irritant moyen	
-	24 heures 5 milligrams	-	Lapin	Yeux - Irritant puissant	
-	24 heures 500 microliters	-	Lapin	Peau - Irritant moyen	
-	24 heures 2 milligrams	-	Lapin	Peau - Irritant puissant	
-	24 heures 500 microliters	-	Lapin	Peau - Irritant moyen	oxiranne, dérivés mono[ (alcoolates en C12-14) méthyl]

## **Sensibilisation**

Non disponible.

## **Mutagénicité**

Non disponible.

## Cancérogénicité

Non disponible.

## Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

## <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Organes cibles	Voie d'exposition	Catégorie	Nom
Indéterminé	Indéterminé	Catégorie 1	quartz (SiO2)

## **Danger par aspiration**

Non disponible.

Non disponible.

: Informations sur les voies d'exposition probables

Date d'édition/Date de révision

Version : 2

: 14/06/2016



## **Section 11. Informations toxicologiques**

### Effets aigus potentiels sur la santé

Provoque une sévère irritation des yeux. : Contact avec les yeux

Aucun effet important ou danger critique connu. : Inhalation

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. : Contact avec la peau

Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. : Ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : Contact avec les yeux

douleur ou irritation

larmoiement

rougeur

Aucune donnée spécifique. : Inhalation

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation

rougeur

Aucune donnée spécifique. : Ingestion

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Non disponible. : Effets potentiels

immédiats

: Contact avec la peau

Non disponible. : Effets potentiels différés

**Exposition prolongée** 

Non disponible. : Effets potentiels

immédiats

Non disponible. : Effets potentiels différés

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

: Généralités

Aucun effet important ou danger critique connu. : Cancérogénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Mutagénicité: Tératogénicité

: Effets sur le

développement

Aucun effet important ou danger critique connu. : Effets sur la fertilité

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Valeur ETA	Voie
484362.8 mg/kg	Cutané

Date d'édition/Date de révision

Version : 2

: 14/06/2016



# Section 12.Informations écologiques

#### **Toxicité**

Exposition	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
72 heures	Algues	CI50 843.75 mg/m³	oxiranne, dérivés mono[ (alcoolates en C12-14) méthyl]
96 heures	Poisson	CL50 5000 mg/l	
96 heures	Poisson	Aiguë CL50 134 mg/l Eau douce	acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle

## Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Photolyse	Demi-vie aquatique	Nom du produit/ composant
Non facilement	-	-	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine
Facilement	87%; 28 à 100 jour(s)	-	oxiranne, dérivés mono[ (alcoolates en C12-14) méthyl]

#### Potentiel de bioaccumulation

Potentiel	FBC	LogP <sub>ow</sub>	Nom du produit/ composant
faible	-	2.64 à 3.78	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine
faible	160 à 263	3.77	oxiranne, dérivés mono[ (alcoolates en C12-14) méthyl]
faible	-	1.2	acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle

#### Mobilité dans le sol

Non disponible.

: Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Autres effets néfastes

# Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

: Méthodes d'élimination

Date d'édition/Date de révision Version : 2



## Section 14. Informations relatives au transport

IATA	IMDG	UN	
UN3077	UN3077	UN3077	Numéro ONU
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin, Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin, Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether). Marine pollutant (reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin); epoxy resin)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine, Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether)	Nom d'expédition des Nations unies
9	9	9	Classe(s) de danger pour le transport
III	III	III	Groupe d'emballage
Yes.	Yes.	Oui.	Dangers pour l'environnement
This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg, provided the packagings meet the general provisions of 5.0.2.4.1, 5.0.2.6. 1.1 and 5.0.2.8.	This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg, provided the packagings meet the general provisions of 4.1.1.1, 4.1.1.2 and 4.1.1.4 to 4.1.1.8.	Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux lorsqu'il est transporté en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg, sous réserve que les emballages soient conformes aux conditions générales des articles 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.	Autres informations

Non applicable.

: Code IMDG, Groupe de séparation

**Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

: Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible.

 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

# Section 15. Informations réglementaires

Ce produit (y compris ses ingrédients) ne sont pas soumis à des réglementations nationales et régionales spécifiques connues.

 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Date d'édition/Date de révision Version : 2



## **Section 16. Autres informations**

#### **Justification**

Justification	Classification
Méthode de calcul	Skin Irrit. 2, H315
Méthode de calcul	Eye Irrit. 2A, H319
Méthode de calcul	Skin Sens. 1, H317
Méthode de calcul	STOT RE 1, H372
Méthode de calcul	Aquatic Acute 3, H402
Méthode de calcul	Aquatic Chronic 2, H411

**Historique** 

14/06/2016 : Date d'impression

14/06/2016 : Date d'édition/Date de

révision

05/03/2015 : Date de la précédente

édition

: Légende des abréviations

: Version

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Non disponible. : Références

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

REMARQUE IMPORTANTE: les informations figurant dans cette fiche technique (lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre) ne se veulent pas exhaustives, elles sont présentées de bonne foi et sont considérées comme correctes à la date à laquelle le document a été préparé. Il incombe à l'utilisateur de vérifier que cette fiche technique est à jour avant d'utiliser le produit auquel elle se rapporte.

Les personnes utilisant ces informations doivent tirer leurs propres conclusions quant à la pertinence du produit concerné pour leurs besoins avant l'utilisation. Lorsque ces usages sont différents des usages expressément recommandés dans cette fiche de données de sécurité, l'utilisateur se sert du produit à ses propres risques.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ DU FABRICANT : les conditions, méthodes et facteurs affectant la manipulation, le stockage, l'application, l'utilisation et l'élimination du produit ne relèvent pas du contrôle ni des connaissances du fabricant. Par conséquent, le fabricant n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne tout événement préjudiciable susceptible de se produire lors de la manipulation, du stockage, de l'application, de l'utilisation, de l'utilisation abusive ou de l'élimination du produit et, dans la mesure où la législation applicable le permet, le fabricant décline expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages et/ou dépenses résultant de ou liées de quelque façon que ce soit au stockage, à la manipulation, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. La manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination du produit en toute sécurité relèvent de la responsabilité des utilisateurs. Ceux-ci doivent se conformer à toutes les règlementations applicables en matière de santé et de sécurité.

Sauf accord contraire de notre part, tous les produits fournis par nous sont soumis aux conditions de l'entreprise, lesquelles comprennent une clause de limitation de responsabilité. Veillez à vous référer à ces conditions et/ou au contrat applicable que vous avez conclu avec AkzoNobel (ou son entreprise affiliée, selon le cas).

© AkzoNobel

Version: 2

Date d'édition/Date de révision

: 14/06/2016



# **Section 16. Autres informations**

Date d'édition/Date de révision Version : 2